

CATALOGUE FORMATION 2025

AGENCE REIMS - CHAMPAGNE ARDENNE
11 Rue Maurice Hollande
51100 REIMS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

TAUX SATISFACTION CLIENTS 2024 : 4,29/5



1229 personnes formés en 2024

TERLONT GREGORY



gregory.terlont@sapian.fr

03.26.40.53.36

Page 1 / 17

Implantations Locales Reconnues Domaine 4 (extincteurs)

Lieu Saint Amand 59 Maxéville 54
Grand Quevilly 76 Saint Laurent du Var 06
Marseille 13 Voisins le Bretonneux 78

Implantations Locales Reconnues Domaine 5 (R.I.A.)

Lieu Saint Amand 59
Voisins le Bretonneux 78

Ces certifications prouvent la conformité du service aux dispositions des référentiels APSAD R4 - R5 - R7 - R17, des normes NF S61-919, NF S61-922 et des référentiels I4 - NF 285, J5/F5, I7/F7, I17/F17 et garantissent que les compétences du personnel, les moyens matériels, l'organisation, l'accueil et l'identification des besoins, le contrat, les prestations techniques de conception, de réalisation, de vérification de conformité initiale, de maintenance et de vérifications périodiques sont contrôlés régulièrement par CNPP Cert. et AFNOR CERTIFICATION. Marques délivrées par CNPP Cert - www.cnpp.com et AFNOR CERTIFICATION - www.marque-nf.com

PREAMBULE

Madame, Monsieur,

Au quotidien vous nous faites confiance concernant la maintenance de vos équipements de protection incendie et nous vous en remercions. Dans le cadre de notre devoir de conseil nous devons vous informer sur vos obligations en matière de formation. Pour cela, nous nous appuyons sur les textes réglementaires en vigueur, notamment le code du travail et le règlement de sécurité, ainsi que sur l'application des référentiels APSAD demandés par les assureurs:

Code du travail :

R4227-28 : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. »

R4227-39 : « La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. »

« Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. »

R4224-16 : « En l'absence d'infirmiers, ou lorsque leur nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades. Ces mesures qui sont prises en liaison notamment avec les services de secours d'urgence extérieurs à l'entreprise sont adaptées à la nature des risques.

Ces mesures sont consignées dans un document tenu à la disposition de l'inspecteur du travail. »

Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP

Article MS 51 : « Des exercices d'instruction du personnel doivent être organisés sous la responsabilité de l'exploitant »

Article PE 27 : « Le personnel doit être instruit sur les conduites à tenir en cas d'incendie et être entraîné à la manœuvre des moyens de secours »

Référentiels APSAD :

Référentiel R4 § 1.2 : « l'ensemble de personnel doit être formé à la manœuvre des extincteurs. »

Référentiel R6 Chapitre 6 : « les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation théorique et pratique sur la prévention et la lutte contre l'incendie »

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

LE SERVICE FORMATION

Page 2 / 17

Implantations Locales Reconnues Domaine 4 (extincteurs)
Lieu Saint Amand 59 Maxéville 54
Grand Quevilly 76 Saint Laurent du Var 06
Marseille 13 Voisins le Bretonneux 78

Implantations Locales Reconnues Domaine 5 (R.I.A.)
Lieu Saint Amand 59
Voisins le Bretonneux 78

Ces certifications prouvent la conformité du service aux dispositions des référentiels APSAD R4 - R5 - R7 - R17, des normes NF S61-919, NF S61-922 et des référentiels I4 - NF 285, J5/F5, I7/F7, I17/F17 et garantissent que les compétences du personnel, les moyens matériels, l'organisation, l'accueil et l'identification des besoins, le contrat, les prestations techniques de conception, de réalisation, de vérification de conformité initiale, de maintenance et de vérifications périodiques sont contrôlés régulièrement par CNPP Cert. et AFNOR CERTIFICATION. Marques délivrées par CNPP Cert. www.cnpp.com et AFNOR CERTIFICATION - www.marque-nf.com



SOMMAIRE

1. MANIPULATION EXTINCTEURS	Page 4
2. CHARGE D'EVACUATION	Page 5
3. L'EXERCICE D'EVACUATION	Page 6
4. EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION	Page 7
4. PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT	Page 8
5. EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION	Page 9 et 10
6. RECYCLAGE EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION	Page 11 et 12
8. SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	Page 13 et 14
9. RECYCLAGE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	Page 15 et 16
12. SYSTEME DE SECURITE INCENDIE	Page 17

Page 3 / 17

Implantations Locales Reconnues Domaine 4 (extincteurs)

Implantations Locales Recommandées Domaine 4 (extinct)

Lieu Saint Amand 59	Maxéville 54
Grand Quevilly 76	Saint Laurent du Var 06
Marseille 13	Voisins le Bretonneux 78

Journal of Health Politics, Policy and Law, Vol. 34, No. 4, December 2009
DOI 10.1215/03616878-34-4 © 2009 by The University of Chicago

Implantations Locales F
Lieu Saint Amand 59
Voisins le Bretonneux 78

Ces certifications prouvent la conformité du service aux dispositions des référentiels APSAD R4 - R5 - R7 - R17, des normes NF S61-919, NF S61-922 et des référentiels I4 - NF 285, J5/F5, I7/F7, I17/F17 et garantissent que les compétences du personnel, les moyens matériels, l'organisation, l'accueil et l'identification des besoins, le contrat, les prestations techniques de conception, de réalisation, de vérification de conformité initiale, de maintenance et de vérifications périodiques sont contrôlés, régulièrement par CNBPR Cert. et AENOR CERTIFICATION. Marques déposées par CNBPR Cert. : www.cnbpcert.com et AENOR CERTIFICATION : www.marque-of.com.

SAPIAN

1. DESCRIPTIF DE LA FORMATION MANIPULATION EXTINCTEURS

Durée indicative:

2 à 3 Heures.

Modalité d'accès et délai d'accès :

Contact par mail (devis validé), prestations sous 1 mois

Personne en situation de handicap, se signaler à la prise de rendez vous

Participants:

1 à 15 Participants en intra-entreprise.

Public :

Tout salarié d'entreprise quel que soit le poste occupé.

Pré Requis :

Aucune connaissance particulière.

Objectifs :

Connaître les notions élémentaires du feu,

Utiliser correctement les extincteurs sur un départ de feu.

REALISABLE DANS NOS LOCAUX



Contenu théorique : (locaux à fournir)

La réglementation en vigueur,

Le triangle du feu,

Les modes de propagation,

Donner l'alarme et/ou l'alerte,

Les classes de feux,

Les modes d'extinctions,

Les agents extincteurs, leurs efficacités,

Les précautions d'intervention,

Les distances d'attaque.

Contenu pratique :

Extinction sur générateur de flammes par l'ensemble des stagiaires.

Méthode et Moyens Pédagogique :

Un formateur pour 15 stagiaires maximum,

Programme évolutif non limitatif (peut être adaptée aux activités du site, sur demande du client),

Supports audiovisuels informatiques (ordinateur et vidéo projecteur, fournis par nos soins),

Tous les types d'extincteurs (fournis par nos soins).

Evaluations : questionnaire en fin de session

Observations :

Tous nos exercices pratiques se déroulent sous la responsabilité du client à qui il appartient de nous indiquer les conditions particulières d'installation et d'exécution à l'intérieur de son entreprise. (Risque de propagation d'un incendie dont notre formateur n'aurait pas connaissance, cuve de fuel enterrée, etc....).

2. DESCRIPTIF DE LA FORMATION CHARGE D'EVACUATION

Durée indicative:

2 à 3 Heures.

Modalité d'accès et délai d'accès :

Contact par mail (devis validé), prestations sous 1 mois

Personne en situation de handicap, se signaler à la prise de rendez vous

Participants:

1 à 15 Participants.

Public:

Tout salarié d'entreprise quel que soit le poste occupé.

Pré requis :

Idéalement, avoir effectué le stage Manipulation Extincteurs.

Objectifs:

La mise en sécurité des personnes,
Faciliter l'intervention des secours,
Tester la validité des consignes.

**Contenu théorique : (locaux à fournir)**

Définition des missions,
Modalités de l'alarme,
L'alerte,
L'alarme
Les portes coupe-feu,
Le désenfumage,
Les cloisonnements,
La mise en sécurité des personnes,
Evacuation des personnes à mobilité réduite dans les EAS.

Contenu pratique :

Les techniques de translation,
Visite commentée de l'établissement,

Méthode et Moyens Pédagogique :

Un formateur pour 15 stagiaires maximum,
Supports audiovisuels informatiques (ordinateur et vidéo projecteur, fournis par nos soins),

Evaluations : questionnaire en fin de session**Observations :**

Formation INTRA-ENTREPRISE.

3. DESCRIPTIF DE L'EXERCICE D'EVACUATION

Durée indicative:

1 à 1 Heure 30.

Modalité d'accès et délai d'accès :

Contact par mail (devis validé), prestations sous 1 mois

Personne en situation de handicap, se signaler à la prise de rendez vous

Objectifs:

Mettre en situation d'évacuation,

Tester la validité des consignes.

Contenu pratique :

Exercice d'évacuation,

Débriefing,

Rédaction d'un compte rendu.

Méthode et Moyens Pédagogique en fonction de la demande: (fourni par nos soins)

Générateur de fumée,

Générateur d'ambiance,

Mannequin.

...

Evaluations : questionnaire en fin de session**Observation :**

Exercice INTRA-ENTREPRISE.



1. DESCRIPTIF DE LA FORMATION EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

Durée indicative:

6 à 7 Heures.

Modalité d'accès et délai d'accès :

Contact par mail (devis validé), prestations sous 1 mois

Personne en situation de handicap, se signaler à la prise de rendez vous

Participants:

1 à 15 Participants en intra-entreprise.

Public :

Tout salarié d'entreprise quel que soit le poste occupé.



Pré Requis :

Aucune connaissance particulière.

Objectifs :

Réaliser sur une journée les formations :

MANIPULATION EXTINCTEURS (page 4)

CHARGE D'EVACUATION (page 5)

SYSTÈME DE SECURITE INCENDIE (page 17)



Contenu théorique : (locaux à fournir)

Cf page 4 / 5 / 17

Contenu pratique :

Extinction sur générateur de flammes par l'ensemble des stagiaires.

Visite commentée de l'établissement,

Eléments déclencheurs :

- Déclencheur manuel,
- DéTECTeur automatique,
- Commande manuelle évacuation.

Exploitation du système :

- Lecture des informations système,
- Repérage sur plans,
- Levée de doute.

Réarmement du système :

- Déclencheur manuel,
- Système incendie,
- Asservissement.



Méthode et Moyens Pédagogique :

Programme évolutif non limitatif (peut être adaptée aux activités du site, sur demande du client),

Supports audiovisuels informatiques (ordinateur et vidéo projecteur, fournis par nos soins),

Tous les types d'extincteurs (fournis par nos soins).

Evaluations : questionnaire en fin de session

Page 7 / 17

Implantations Locales Reconnues Domaine 4 (extincteurs)
Lieu Saint Amand 59 Maxéville 54
Grand Quevilly 76 Saint Laurent du Var 06
Marseille 13 Voisins le Bretonneux 78

Implantations Locales Reconnues Domaine 5 (R.I.A.)
Lieu Saint Amand 59
Voisins le Bretonneux 78

Ces certifications prouvent la conformité du service aux dispositions des référentiels APSAD R4 - R5 - R7 - R17, des normes NF S61-919, NF S61-922 et des référentiels I4 - NF 285, J5/F5, I7/F7, I17/F17 et garantissent que les compétences du personnel, les moyens matériels, l'organisation, l'accueil et l'identification des besoins, le contrat, les prestations techniques de conception, de réalisation, de vérification de conformité initiale, de maintenance et de vérifications périodiques sont contrôlés régulièrement par CNPP Cert. et AFNOR CERTIFICATION. Marques délivrées par CNPP Cert. - www.cnpp.com et AFNOR CERTIFICATION - www.marque-nf.com

4. DESCRIPTIF DE LA FORMATION AU PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

Durée indicative:

2 à 3 Heures.

Modalité d'accès et délai d'accès :

Contact par mail (devis validé), prestations sous 1 mois

Personne en situation de handicap, se signaler à la prise de rendez vous

Participants :

1 à 6 Participants.

Public :

Tout salarié d'entreprise quel que soit le poste occupé.

Pré Requis :

Idéalement avoir effectué le stage Manipulation d'Extincteurs.

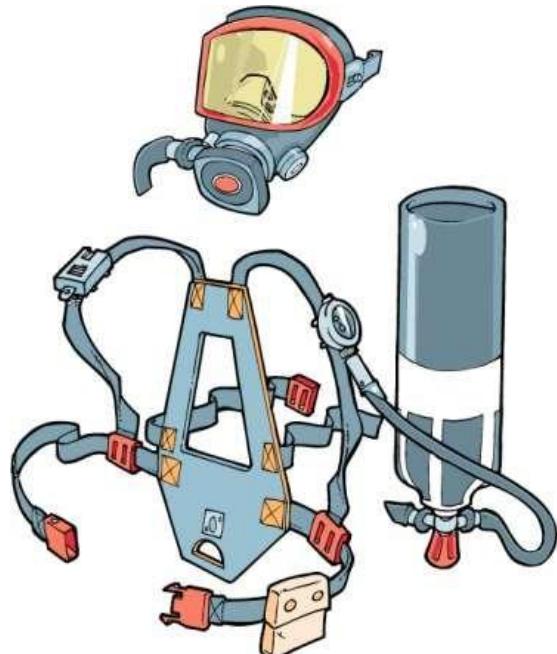
Disposer d'une attestation de la médecine du travail concernant le port de A.R.I.
(à présenter à notre formateur).

Objectifs :

La Protection respiratoire en atmosphère Hostile,

La Reconnaissance,

Le Sauvetage,



Contenu théorique : (locaux à fournir)

Atmosphère non respirable,

Fonctionnement,

Autonomie,

Contraintes,

Précautions.

Contenu pratique :

Équipement du porteur,

Intervention en atmosphère enfumée,

Recherche et Sauvetage de personnes.

Méthode et Moyens Pédagogique : (fourni par nos soins)

Appareil Respiratoire Isolant

Supports audiovisuels informatiques,

Générateur de fumée,

Mannequin .

Evaluations : questionnaire en fin de session

Observations :

Formation INTRA-ENTREPRISE.

Page 8 / 17

Implantations Locales Reconnues Domaine 4 (extincteurs)

Lieu Saint Amand 59	Maxéville 54
Grand Quevilly 76	Saint Laurent du Var 06
Marseille 13	Voisins le Bretonneux 78

Implantations Locales Reconnues Domaine 5 (R.I.A.)

Lieu Saint Amand 59
Voisins le Bretonneux 78

Ces certifications prouvent la conformité du service aux dispositions des référentiels APSAD R4 - R5 – R7 - R17, des normes NF S61-919, NF S61-922 et des référentiels I4 - NF 285, J5/F5, I7/F7, I17/F17 et garantissent que les compétences du personnel, les moyens matériels, l'organisation, l'accueil et l'identification des besoins, le contrat, les prestations techniques de conception, de réalisation, de vérification de conformité initiale, de maintenance et de vérifications périodiques sont contrôlés régulièrement par CNPP Cert. et AFNOR CERTIFICATION. Marques délivrées par CNPP Cert. et AFNOR CERTIFICATION - www.cnpp.com et www.marque-nf.com

5. DESCRIPTIF DE LA FORMATION EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

Durée indicative:
2 jours consécutifs.

Modalité d'accès et délai d'accès :
Contact par mail (devis validé), prestations sous 1 mois
Personne en situation de handicap, se signaler à la prise de rendez vous

Participants :
4 à 10 Participants.

Public :
Tout salarié d'entreprise quel que soit le poste occupé.

Pré Requis :
Idéalement avoir effectué le stage Manipulation d'Extincteurs.
Disposer d'une attestation de la médecine du travail concernant le port de A.R.I.
(à présenter à notre formateur).

Objectifs:
Etre capable d'intervenir en complément des équipiers de première intervention (EPI).
Intervenir au sein d'une équipe de Seconde Intervention avec un maximum de sécurité et de moyens dans l'attente des secours extérieurs.

Contenu théorique : (locaux à fournir)

L'incendie,
Le rôle de l'ESI,
L'organisation et déroulement de l'intervention,
L'évacuation,
L'alarme et l'alerte,
La mise en sécurité des personnes,
La protection des voies respiratoires,
Les matériels hydrauliques.



Contenu pratique : (fournis par nos soins)

Equipement du porteur (EPI),
Intervention en atmosphère enfumée,
Recherche et Sauvetage de personnes,
Mise en situation avec les moyens sur site,
Extinction sur feux réels (générateur de flamme) avec le matériel hydraulique existant dans l'entreprise.

5. DESCRIPTIF DE LA FORMATION EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

Méthode et Moyens Pédagogique : (fournis par nos soins)

Contrôle des connaissances,

Supports audiovisuels,

Tous les types d'extincteurs,

Générateur de flamme

Générateur de bruit.

Générateur de fumée.

Mannequin.

Evaluation :

Attestation individuelle E.S.I.

Evaluations : questionnaire en fin de session

Observations :

Tous nos exercices pratiques se déroulent sous la responsabilité du client à qui il appartient de nous indiquer les conditions particulières d'installation et d'exécution à l'intérieur de son entreprise. (Risque de propagation d'un incendie dont notre formateur n'aurait pas connaissance, cuve de fuel enterrée, etc....).

Formation INTRA-ENTREPRISE.



6. DESCRIPTIF DE LA FORMATION RECYCLAGE EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

Durée indicative:

7 Heures.

Modalité d'accès et délai d'accès :

Contact par mail (devis validé), prestations sous 1 mois

Personne en situation de handicap, se signaler à la prise de rendez vous

Participants :

4 à 10 Participants.

Public :

Tous les équipiers de seconde intervention.

**Pré Requis :**

Etre équipier de seconde intervention.

Disposer d'une attestation de la médecine du travail concernant le port de A.R.I.
(à présenter à notre formateur).

Objectifs:

Permettre aux Equipiers Seconde Intervention d'actualiser les connaissances acquises lors de la formation initiale ou le dernier recyclage.

Intervenir au sein d'une équipe de Seconde Intervention avec un maximum de sécurité et de moyens dans l'attente des secours extérieurs.

Contenu théorique : (locaux à fournir)

L'incendie,

Le rôle de l'ESI,

L'organisation et déroulement de l'intervention,

L'évacuation,

L'alarme et l'alerte,

La mise en sécurité des personnes,

La protection des voies respiratoires,

Les matériels hydrauliques.

Contenu pratique : (ARI fournis par nos soins)

Equipement du porteur (EPI),

Intervention en atmosphère enfumée,

Recherche et Sauvetage de personnes,

Mise en situation avec les moyens sur site,

Extinction sur feux réels (générateur de flamme) avec le matériel hydraulique existant dans l'entreprise.

6. DESCRIPTIF DE LA FORMATION RECYCLAGE EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

Méthode et Moyens Pédagogique : (fournis par nos soins)

Contrôle des connaissances,

Supports audiovisuels,

Tous les types d'extincteurs,

Générateur de flamme,

Générateur de bruit,

Générateur de fumée,

Mannequin.

Evaluation :

Attestation individuelle R.E.S.I.

Evaluations : questionnaire en fin de session

Observations :

Tous nos exercices pratiques se déroulent sous la responsabilité du client à qui il appartient de nous indiquer les conditions particulières d'installation et d'exécution à l'intérieur de son entreprise. (Risque de propagation d'un incendie dont notre formateur n'aurait pas connaissance, cuve de fuel enterrée, etc....).

Formation INTRA-ENTREPRISE.



Page 12 / 17

Implantations Locales Reconnues Domaine 4 (extincteurs)

Lieu Saint Amand 59 Maxéville 54

Grand Quevilly 76

Saint Laurent du Var 06

Marseille 13

Voisins le Bretonneux 78

Implantations Locales Reconnues Domaine 5 (R.I.A.)

Lieu Saint Amand 59

Voisins le Bretonneux 78

Ces certifications prouvent la conformité du service aux dispositions des référentiels APSAD R4 - R5 - R7 - R17, des normes NF S61-919, NF S61-922 et des référentiels I4 - NF 285, J5/F5, I17/F17, I17/F17 et garantissent que les compétences du personnel, les moyens matériels, l'organisation, l'accueil et l'identification des besoins, le contrat, les prestations techniques de conception, de réalisation, de vérification de conformité initiale, de maintenance et de vérifications périodiques sont contrôlés régulièrement par CNPP Cert. et AFNOR CERTIFICATION. Marques délivrées par CNPP Cert. - www.cnpp.com et AFNOR CERTIFICATION - www.marque-nf.com

8. DESCRIPTIF DE LA FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Durée indicative:

2 jours consécutifs ou non, 14 Heures.

Modalité d'accès et délai d'accès :

Contact par mail (devis validé), prestations sous 1 mois

Personne en situation de handicap, se signaler à la prise de rendez vous

Participants :

4 à 10 Participants.

Public :

Tout salarié d'entreprise quel que soit le poste occupé.

Pré Requis :

Aucune connaissance particulière.

Objectifs :

Acquérir les connaissances nécessaires à la prévention des risques d'accidents de votre établissement et à la bonne exécution des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.

Promouvoir la prévention des risques professionnels.

REALISABLE DANS NOS LOCAUX

Validation :

Évaluation certificative des stagiaires.

Attestation de fin de formation

La périodicité de cette formation est fixée à 24 mois.

Divers :

Un memento S.S.T. est remis à chaque stagiaire.



Implantations Locales Reconnues Domaine 4 (extincteurs)

Lieu Saint Amand 59	Maxéville 54
Grand Quevilly 76	Saint Laurent du Var 06
Marseille 13	Voisins le Bretonneux 78

Implantations Locales Reconnues Domaine 5 (R.I.A.)

Lieu Saint Amand 59
Voisins le Bretonneux 78

Ces certifications prouvent la conformité du service aux dispositions des référentiels APSAD R4 - R5 - R7 - R17, des normes NF S61-919, NF S61-922 et des référentiels I4 - NF 285, J5/F5, I7/F7, I17/F17 et garantissent que les compétences du personnel, les moyens matériels, l'organisation, l'accueil et l'identification des besoins, le contrat, les prestations techniques de conception, de réalisation, de vérification de conformité initiale, de maintenance et de vérifications périodiques sont contrôlés régulièrement par CNPP Cert. et AFNOR CERTIFICATION. Marques délivrées par CNPP Cert. - www.cnpp.com et AFNOR CERTIFICATION - www.marque-nf.com

8. DESCRIPTIF DE LA FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Programme : (locaux adapté aux mises en situation)

Conforme au dispositif de formation

- Situer le sauveteur secouriste du travail dans la santé et la sécurité au travail :

Connaitre les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'établissement ou dans la profession.

Connaitre son rôle de sauveteur secouriste du travail.

Connaitre le cadre juridique de son intervention.

- Protéger :

L'alerte et la protection des populations.

La phase d'analyse.

La phase d'action.

- Examiner :

Déterminer le résultat à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour maintenir la victime en vie ou éviter une aggravation.

L'ordre dans lequel le SST recherche les signes de détresse est déterminé par le niveau d'urgence vitale.

De faire transmettre ou de transmettre ces informations aux secours, pour qu'ils puissent organiser leur intervention.

- Faire alerter ou alerter :

Faire transmettre ou transmettre, selon l'organisation des secours dans l'entreprise, les informations nécessaires et suffisantes pour permettre une intervention efficace.

- Secourir :

La victime saigne abondamment.

La victime s'étouffe.

La victime se plaint d'un malaise.

La victime se plaint de brûlures.

La victime se plaint de douleur empêchant certains mouvements.

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.

La victime ne répond pas mais elle respire.

La victime ne répond pas, et ne respire pas.



Evaluations : questionnaire en fin de session

Page 14 / 17

Implantations Locales Reconnues Domaine 4 (extincteurs)

Lieu Saint Amand 59	Maxéville 54
Grand Quevilly 76	Saint Laurent du Var 06
Marseille 13	Voisins le Bretonneux 78

Implantations Locales Reconnues Domaine 5 (R.I.A.)

Lieu Saint Amand 59
Voisins le Bretonneux 78

Ces certifications prouvent la conformité du service aux dispositions des référentiels APSAD R4 - R5 - R7 - R17, des normes NF S61-919, NF S61-922 et des référentiels I4 - NF 285, J5/F5, I7/F7, I17/F17 et garantissent que les compétences du personnel, les moyens matériels, l'organisation, l'accueil et l'identification des besoins, le contrat, les prestations techniques de conception, de réalisation, de vérification de conformité initiale, de maintenance et de vérifications périodiques sont contrôlés régulièrement par CNPP Cert. et AFNOR CERTIFICATION. Marques délivrées par CNPP Cert. - www.cnpp.com et AFNOR CERTIFICATION - www.marque-nf.com

9. DESCRIPTIF DE LA FORMATION RECYCLAGE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Durée indicative:

7 Heures

Modalité d'accès et délai d'accès :

Contact par mail (devis validé), prestations sous 1 mois

Personne en situation de handicap, se signaler à la prise de rendez vous

Participants :

4 à 10 Participants.

Public :

Tout salarié d'entreprise quel que soit le poste occupé.

Prérequis :

Etre titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST).

Objectifs :

Permettre aux secouristes d'actualiser les connaissances acquises lors de la formation initiale ou lors de la dernière formation maintien et actualisation des compétences.

Reprendre les points clés conduisant à une meilleure efficacité du SST lors d'une intervention.

Promouvoir la prévention des risques professionnels.



Validation :

Évaluation certificative des stagiaires.

La périodicité de cette formation est fixée à 24 mois.

Attestation de fin de formation

La non-réussite aux épreuves certificatives fait perdre la «Certification SST».



Page 15 / 17

Implantations Locales Reconnues Domaine 4 (extincteurs)

Lieu Saint Amand 59
Grand Quevilly 76
Marseille 13

Maxéville 54
Saint Laurent du Var 06
Voisins le Bretonneux 78

Implantations Locales Reconnues Domaine 5 (R.I.A.)

Lieu Saint Amand 59
Voisins le Bretonneux 78

Ces certifications prouvent la conformité du service aux dispositions des référentiels APSAD R4 - R5 - R7 - R17, des normes NF S61-919, NF S61-922 et des référentiels I4 - NF 285, J5/F5, I7/F7, I17/F17 et garantissent que les compétences du personnel, les moyens matériels, l'organisation, l'accueil et l'identification des besoins, le contrat, les prestations techniques de conception, de réalisation, de vérification de conformité initiale, de maintenance et de vérifications périodiques sont contrôlés régulièrement par CNPP Cert. et AFNOR CERTIFICATION. Marques délivrées par CNPP Cert. www.cnpp.com et AFNOR CERTIFICATION www.marque-nf.com

9. DESCRIPTIF DE LA FORMATION RECYCLAGE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Programme : (locaux adapté aux mises en situation)

Conforme au dispositif de formation

Tour de table du vécu des stagiaires en secouriste.

Rappel de prévention (situations dangereuses, risques spécifiques).

Rappel du rôle et du cadre juridique du SST.

Révision des gestes de secouriste :

Protéger,
Examiner,
Faire alerter ou alerter,
Secourir.

Actualisation de la formation et des gestes de secouriste.

Contrôle des compétences par des mises en situations.

Evaluations : questionnaire en fin de session



12. DESCRIPTIF DE LA FORMATION SYSTÈME DE SECURITE INCENDIE

Durée indicative: 1 à 2 Heures.

Modalité d'accès et délai d'accès : Contact par mail (devis validé), prestations sous 1 mois

Personne en situation de handicap, se signaler à la prise de rendez vous

Participants :
1 à 15 Participants.

Public :
Tout salarié d'entreprise quel que soit le poste occupé.

Pré Requis :
Aucune connaissance particulière.

Objectifs :
Connaître les notions élémentaires du SSI,
Savoir réagir face à une alarme incendie.

Contenu théorique : (locaux à fournir)

Présentation des différents éléments du Système de Sécurité Incendie :

- Système de Détection Incendie,
- Système de Mise en Sécurité Incendie,
- Déclencheurs (manuel et automatique),
- Asservissements (diffuseurs sonore, désenfumage, porte coupe feu).

Contenu pratique :

Eléments déclencheurs :

- Déclencheur manuel,
- Détecteur automatique,
- Commande manuelle évacuation.

Exploitation du système :

- Lecture des informations système,
- Repérage sur plans,
- Levée de doute.

Réarmement du système :

- Déclencheur manuel,
- Système incendie,
- Asservissement.



Méthode et Moyens Pédagogique :

Un formateur pour 15 stagiaires maximum,

Programme évolutif non limitatif (peut être adaptée aux activités du site, sur demande du client).

Evaluations : questionnaire en fin de session

Observations :

Tous nos exercices pratiques se déroulent sous la responsabilité du client à qui il appartient de nous indiquer les conditions particulières d'installation et d'exécution à l'intérieur de son entreprise.

TARIFS FORMATION 2026

MARNE	ARDENNES AISNE	AUBE HAUTE MARNE
-------	-------------------	---------------------

1. MANIPULATION EXTINCTEURS

Intra:	2 à 3 heures	1 à 15 participants	PU HT	580,00 €	680,00 €	800,00 €
	Option fascicules (Forfait 1 / participant)		PU HT	42,00 €	42,00 €	42,00 €
Inter:	2 à 3 heures	1 participant	PU HT	135,00 €	135,00 €	135,00 €
	Option fascicule		PU HT	8,00 €	8,00 €	8,00 €

2. CHARGE D'EVACUATION

2 à 3 heures	1 à 15 participants	PU HT	580,00 €	680,00 €	800,00 €
Option fascicules (Forfait 1 / participant)		PU HT	42,00 €	42,00 €	42,00 €

3. L'EXERCICE D'EVACUATION

1 à 1 heure 30		PU HT	320,00 €	390,00 €	550,00 €
----------------	--	-------	----------	----------	----------

2. EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

6 à 7 heures	1 à 15 participants	PU HT	1 450,00 €	1 670,00 €	2035,00 €
Option fascicules (Forfait 1 / participant)		PU HT	80,00 €	80,00 €	80,00 €

4. PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

2 à 3 heures	4 à 12 participants	PU HT	630,00 €	760,00 €	890,00 €
--------------	---------------------	-------	----------	----------	----------

5. EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

2 jours	4 à 12 participants	PU HT	2050,00 €	2 460,00 €	2 900,00 €
---------	---------------------	-------	-----------	------------	------------

6. RECYCLAGE EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

6 à 7 heures	4 à 12 participants	PU HT	1 230,00 €	1 380,00 €	1 730,00 €
--------------	---------------------	-------	------------	------------	------------

8. SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

14 heures	4 à 10 participants	PU HT	1 600,00 €	1 930,00 €	2 260,00 €
-----------	---------------------	-------	------------	------------	------------

9. RECYCLAGE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

7 heures	4 à 10 participants	PU HT	1 230,00 €	1 380,00 €	1 730,00 €
----------	---------------------	-------	------------	------------	------------

12. SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

1 à 2 heures	1 à 15 participants	PU HT	580,00 €	760,00 €	850,00 €
--------------	---------------------	-------	----------	----------	----------